 

Paris, le 4 avril 2018

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**LES PARCS NATURELS REGIONAUX ET L’OFFICE NATIONAL DES FORÊTS RENOUVELLENT LEUR CONVENTION POUR**

**UNE FORET MIEUX GÉRÉE ET PLUS RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITÉ**

**Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, et Jean-Yves Caullet, Président de l’Office national des Forêts ont renouvelé ce 18 avril, la convention cadre de coopération qui les lie depuis 2000.**

Réduction des émissions de carbone, recherche de l’équilibre forêt gibier, accueil et éducation à la forêt, adaptation au changement climatique, gestion du patrimoine naturel, prise en compte de la fonction de protection de la forêt.

Pour répondre à ces objectifs, les deux têtes de réseau nationales s’engagent sur une nouvelle période de 6 ans à agir ensemble et surtout à favoriser les conventions au niveau local. L’enjeu est que les partenariats ainsi renforcés contribuent à l’élaboration et à la mise en œuvre des chartes de Parc au travers la conduite de projets innovants et de recherche.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Les 52 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4300 communes,  4 millions d’habitants et 15% du territoire, répartis dans 15 régions. Plus de 2200 agents y travaillent.

Couvrant 40 % de la surface des Parcs naturels régionaux, la forêt est un élément essentiel de leur patrimoine et contribue au développement durable de ces territoires. Dans une approche territoriale, ils visent la mobilisation accrue de bois dabs une logique d’éco-matériaux et de source d'énergie renouvelable, à la fois pour la préservation de la biodiversité, la gestion de l’eau, des paysages, la lutte contre l’effet de serre et pour le maintien de l’activité dans le milieu rural et le bien-être des populations.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20** [**www.parcs-naturels-regionaux.fr**](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble près de 10 000 professionnels en métropole et outre-mer. Au quotidien, l’action des forestiers s’articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l’environnement et l’accueil du public.

L'Office réalise également des missions de service public pour le compte de l'État dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels (protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies). Pour en savoir plus : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**ONF, 2 avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12 -**

Contact presse : Christiane Baroche